

Romains 7,7 à 8,2

La guerre des Lois

Dans le passage précédent, nous nous sommes déjà demandé si on peut assimiler Loi et Péché. En effet dans les parallèles que Paul utilise, on pourrait s'y méprendre. Mais Paul anticipe l'objection et l'utilise pour préparer son enseignement sur l'Esprit au ch 8.

A partir de deux questions rhétoriques

- 7,7 *La loi est elle péché ?*

- 7,13 *Le bien peut-il conduire à la mort ?*

similaires à celles de 6,1¹ et 6,15² Paul démontre une insuffisance dans la Loi.

Si la réponse est par quatre fois la même « *Que cela ne soit pas !* », il y a pourtant une double différence entre les réponses données au ch 6 et celles du ch 7 :

- d'abord elles commencent par *mais* ;

- ensuite Paul ne dit plus *nous* ni *vous* mais *je*.

Ce « *je* » est-il lié à la reprise de la lettre après avoir fait une pause dans la rédaction ? Ou bien est-ce une figure de style volontaire ? Ou bien encore est-ce le témoignage d'une expérience personnelle ? En Galates 2 dans un passage qui exprime les mêmes interrogations (cf. 2,17), Paul parle en « *je* »³ de manière personnelle. Mais ici suite à Romains 6 et avant Romains 8, la perspective est *à la fois* personnelle et universelle : Paul s'inclut lui-même dans une vérité générale qui concerne toute l'humanité⁴.

L'ambiguïté que Paul souligne c'est que la Loi nous instruit sur le bien et le mal mais sans nous donner la force de respecter cette instruction. C'est pour nous préparer à comprendre l'œuvre de l'Esprit au ch 8 que Paul parle ainsi. Car *savoir* ce qui est bien ou mal ne suffit pas pour *faire* le bien puisque *en dehors de la loi le péché est mort !* C'est un paradoxe : en nous donnant la possibilité de choisir la désobéissance la loi permet au péché de « ressusciter »⁵ !

Comme l'épître de Jacques⁶, Paul entre les v7 à 12 établit une chaîne de conséquences. Entre la Loi et le Péché il y a les étapes du *commandement* puis de la *convoitise*. Car ce qui fait vivre le péché, ce qui nous fait mourir spirituellement, ce n'est pas le commandement, mais de céder au désir de lui désobéir, c'est-à-dire céder à la convoitise. Ce désir existe avant la loi (5,13) mais sans elle il ne peut se manifester ouvertement et nous « tuer » (v9).

Le principe de ce passage, est la vérité universelle suivante : lorsque nous accédons à la conscience réfléchie, naît en nous le désir de prendre le contrôle de notre vie ou pour le dire encore autrement, de *s'autonomiser* (étymologiquement : *créer nos propres lois pour nous-*

1 *Demeurerions-nous dans le péché, pour que la grâce foisonne ?*

2 *Pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce ?*

3 Selon les spécialistes, les auteurs antiques ne parlent pas à la première personne du singulier seulement pour faire des généralisations.

4 Pour en savoir plus lire Annexe 3 – *Qui est le « je » de Romains 7*

5 ἡ ἁμαρτία ἀνέζησε (*hè hamartia anédzèsé*) c'est-à-dire littéralement : *le péché à vécu de nouveau*. C'est le même verbe qu'en Romains 14,9.

6 *Que personne, lorsqu'il est mis à l'épreuve, ne dise : « C'est Dieu qui me met à l'épreuve. »*

Car Dieu ne peut être mis à l'épreuve par le mal, et lui-même ne met personne à l'épreuve.

Mais chacun est mis à l'épreuve par son propre désir, qui l'attire et le séduit.

Puis le désir, lorsqu'il a conçu, met au monde le péché ;

et le péché, parvenu à son terme, fait naître la mort (Jacques 1,13-15).

même). L'âme qui se veut autonome se confronte alors à la Loi de l'Esprit de Dieu (qui est spirituelle – v14 – car elle reflète la volonté de Dieu). Elle doit choisir entre « oui » et « non ». Mais sans la force de l'Esprit (8,2) le désir du « non » est irrésistible (v18). *Autrefois*, en tant qu'enfant, nous n'étions pas autonome, mais quand le désir d'autonomie est arrivé, *le péché a pris vie*. Pour faire face à la puissance du Péché qui inéluctablement s'attaque à moi à un moment de ma vie, j'ai besoin de l'Esprit de Dieu⁷. Tant que je tente de vivre de manière autonome, sans Dieu, je blesse ma conscience.

La puissance du péché est même plus importante qu'on aurait pu le penser : les v13-25⁸ montrent que le péché transforme le bien en mal. Il transforme la loi en instrument de mort spirituelle. Elle devient un piège dont on ne peut réchapper par nous-même. Déjà en Genèse 3 ce principe est perceptible⁹. Et de la même manière lorsque Jésus est emmené dans le désert après son baptême, le diable utilise les écritures pour tenter de le tromper (Luc 4,10).

Au v14 Paul passe du passé au présent. Décrit-il une situation dans laquelle il se trouve encore au moment de la rédaction de la lettre ? Il est difficile de défendre, comme cela est souvent fait, que Paul parle au présent d'une situation passée qui correspondrait à qui il était dans le judaïsme, avant de se convertir¹⁰. En réalité il exhorte à rester vigilant avec le péché tant que nous sommes encore dans la chair. Les v8,1-2 ne relèguent pas au passé la situation décrite à la fin du ch 7 ; au contraire, ils amplifient la nécessité de ne pas retourner dans le péché en retournant sous la Loi. On a là une réminiscence de l'épître aux Galates et une similitude d'idée avec Luc 9,62.

Comme l'otage à qui son ravisseur demande de creuser sa propre tombe, la Loi (et celui qui veut la mettre en pratique aussi) est prise en otage par le Péché qu'elle a elle-même révélé. Retourner à une religion qui consiste à respecter une loi est donc un retour à l'impuissance et à la mort. Ce retour est toujours possible. Et il se trouve que nous sommes tentés en permanence par ce type de retour à une telle religion. Le christianisme ne fait pas exception.

Le Péché est comme une addiction. Nous voulons lui résister mais une fois que nous y avons goûté, la tentation est toujours tapie à la porte prête à nous sauter dessus à la moindre faiblesse *spirituelle*. Ni la chair (v14), ni la volonté (v18-20) ne peuvent résister mais l'intelligence est toute seule puisque dans le texte le combat qui est décrit se passe sans Dieu. Elle comprend ce qui se passe (v25) et elle désespère. Ainsi s'il n'a comme outil que la Loi, « *Je* » est impuissant et par conséquent misérable (v24) ce qui nous amène à deux conséquences :
- Première conséquence : la religion et la morale qui lui est associée produisent en l'être humain un poids énorme de culpabilité. Ni l'une ni l'autre ne peuvent nous sauver du mal ni nous donner la force du bien¹¹.

7 On voit bien que le but n'est pas de revenir à une situation initiale. Influencés par les philosophes grecs certains théologiens antiques comme Augustin d'Hippone pensait que le but de l'Esprit était de nous faire *revenir* à l'état initial d'avant le péché d'Adam. Ce n'est pas ce que Paul dit ici.

8 A travers 3 reprises du même thème dans les v14-17 d'abord, 18-20 ensuite, 21-25 enfin, Paul reprend le même schéma :

- Reconnaissance de la puissance du péché :	v	14	≈	18a	≈	21a
- Compréhension du piège lié à l'autonomie :	v	15	≈	18b-19	≈	21b-23
- Reconnaissance de mon impuissance :	v	16-17	≈	20	≈	24-25

9 Paul qui a parlé d'Adam dans le paragraphe précédent n'a pas construit les v7 à 12 à partir de rien. La figure d'Adam fournit à l'apôtre la substance de son message ou le « je » est tué par péché comme Adam qui est donc bien une figure universelle plus qu'une figure historique, comme nous l'avons vu dans l'analyse du passage précédent.

10 Pour plus de détails, voir Annexe 2.

11 Les philosophes grecs pensaient que par la réflexion philosophiques, ils pouvaient accéder au bien. Paul se démarque donc de ses contemporains.

A noter que les philosophes de la modernité, emmenés par Kant pensaient la même chose que les grecs. La période dite « post

- Deuxième conséquence : en opposant dans ce passage la chair à l'intelligence (clairvoyante mais impuissante) et non à l'Esprit comme il le fait habituellement, Paul montre que ce qui doit être sauvé ce n'est pas seulement une partie de nous-même comme le disent certains théologiens¹² qui se basent sur 8,10 mais notre être tout entier.

Par chance, au delà de la Loi de Moïse, au delà de la loi de l'intelligence (v23), il existe une loi différente qui s'oppose à celle du Péché et de la mort et qui accomplit celle de Moïse. Comme lorsqu'on passe d'un pays à un autre, la loi change. *La loi de l'Esprit de la vie en Jésus-Christ* (8,2) libère de l'ancienne et permet de passer des ténèbres à la lumière, de la culpabilité à l'absence de condamnation, ce que le contraste entre Romains 7 et Romains 8 permet de ressentir.

Pour méditer :

- Est-ce que savoir discerner le bien du mal est suffisant pour choisir le bien ?
- Pourquoi et comment la connaissance du bien et du mal peut-elle être dangereuse pour moi ? Quand ai-je acquis ce discernement ?
- Si j'ai le discernement du bien et du mal, qu'est-ce qui me manque pour toujours choisir le bien ?
- Pourquoi, même si je suis converti au christianisme, dois-je faire attention au péché ?
- Pourquoi ne puis-je pas juste décider d'arrêter de pécher ?
- Qu'est-ce que Dieu veut sauver en moi ?
- A quelle loi dois-je obéir ? La loi morale ou la loi de l'Esprit ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

moderne » dans laquelle nous évoluons a rejeté cette présomption humaine en particulier après la Shoah et le goulag.

12 Il existe un courant sotériologique (la réflexion théologique sur le salut de l'âme) qui pense que Dieu ne sauvera dans notre humanité que ce qui est digne de l'être. C'est une façon de dire que tous, nous nous retrouverons auprès de Dieu, mais que le jugement consistera à envoyer à la destruction ce qui dans notre personne n'est pas acceptable, tout en gardant ce qui est beau. Cette façon de voir est certes séduisante, mais elle est absente de la pensée de Paul.